



PAPILLON DE NUIT

MILIEUX OUVERTS

EN DANGER CRITIQUE

DESCRIPTION



© L. Palussière

Taille : de 43 à 62 mm d'envergure.

Longévité : cycle complet sur 1 an

œuf : inconnu
chenille : environ 1 an
chrysalide : inconnu
adultes : quelques jours à 2 semaines

Caractéristiques :

Ailes antérieures brun-jaune à brun ochracé, lignes transversales peu nettes, taches orbiculaire, claviforme et réniforme blanches bien distinctes. Ailes postérieures blanc jaunâtre.

Femelle plus imposante avec un abdomen plus large et antennes non pectinées.

CONFUSIONS POSSIBLES

Le Drap d'or (*Gortyna flavago*) peut s'en approcher, mais *G. borelii* a une taille plus grande, une teinte générale plus « froide » et une ligne submarginale double.

Noctuelle des peucédans

Gortyna borelii Pierret, 1838

La **Noctuelle des peucédans** est un papillon appartenant à la famille des *Noctuidae*. Elle s'entoure de bien des mystères, au point que nombreux de spécialistes la considèrent encore aujourd'hui comme une **espèce « mythique »**.

ÉCOLOGIE & COMPORTEMENT

Ce papillon occupe les **habitats ouverts** (prairies, landes, lisières), secs à humides, où se développent ses **plantes-hôtes, les peucédans**.

On le repère surtout grâce aux traces d'alimentation des chenilles, ou en observant les adultes à la lampe frontale.



Noctuelle des peucédans © L. Palussière

Habitat à *P. officinale* ©S. Gressette

Reproduction et cycle de vie :

La période de vol des adultes s'étend de **septembre à octobre**. La femelle pond ses œufs par paquets sur des tiges de graminées. **L'éclosion des chenilles a lieu au printemps**, celles-ci vont alors migrer vers leur plante hôte – *Peucedanum gallicum* en Indre, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire et le *Peucedanum officinale* pour le Cher (l'espèce n'ayant encore jamais été observée dans le Loiret et l'Eure-et-Loir) – pour se nourrir de la moelle de la tige. Selon la quantité de nourriture offerte par la plante nourricière, la chenille devra changer de plant un certain nombre de fois. **Une forte densité de plantes-hôte est donc nécessaire** pour garantir la pérennité des populations de la Noctuelle. **En juin-juillet**, les chenilles se nymphosent dans une loge souterraine de la racine et émergeront au début de l'automne.

Chenille de *G. borelii* ©D. MorelTraces d'alimentation de chenilles sur *P. officinale* ©S. Gressette

MENACES

- **Urbanisation**
- **Intensification** des pratiques agro-pastorales (labour ou drainage)
- **Fermeture** des milieux
- **Broyage** inadapté des prairies, des lisières forestières ou des bas-côtés, en particulier entre mai et juillet
- **Labour** des allées forestières (Obligations légales de débroussaillement)
- **Méconnaissance** de la localisation des stations propices à l'espèce

💡 À SAVOIR

1ère mention

La première mention nationale de l'espèce a été tout d'abord signalée dans les forêts humides de la **région Centre**

RESSOURCES

Source des données :

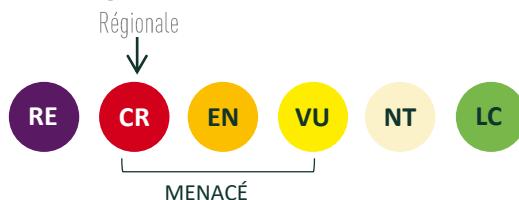
- BATOR (David) & GUILLOTON (Jean-Alain), 2015. Bilan synthétique sur la connaissance de la Noctuelle des Peucédans en France—*Gortyna borellii* (Pierret, 1827). Alexanor, 27(4), 5–87.
- PALUSSIÈRE (Laurent), 2023 - Amélioration des connaissances de la Noctuelle des peucédans (*Gortyna borellii*) en Indre-et-Loire. SEPANT. 39 p.
- PINET (François), 2023. A la redécouverte de la Noctuelle des Peucédans (*Gortyna borellii*) Zone Natura 2000 « Grande Brenne ». PNR Brenne. 39 p.

Autre ressource : [fiche espèce d'Artemisiae](#)

Rédacteurs : L. PALUSSIÈRE, N. LEMATTRE (SEPANT)
Relecteur : S. GRESSETTE (CEN Centre Val-de-Loire)

STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges :



Protection européenne : annexes II et IV de la Directive Habitats Faune Flore

Protection nationale : mutilation, destruction, capture et transport interdits, tout comme la dégradation de ses habitats de reproduction et aires de repos, la perturbation intentionnelle, la détention, la naturalisation, la mise en vente, l'achat...

📍 SITUATION

Répartition mondiale et nationale

Le papillon est très localisé en **Europe méridionale et orientale**.

En France, les observations sont principalement réparties entre **le sud du Bassin parisien, le Centre Ouest et la Côte d'Azur**.

Répartition régionale

En Centre-Val de Loire, l'espèce est connue de **l'Indre-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Cher**, mais les observations restent isolées les unes des autres.

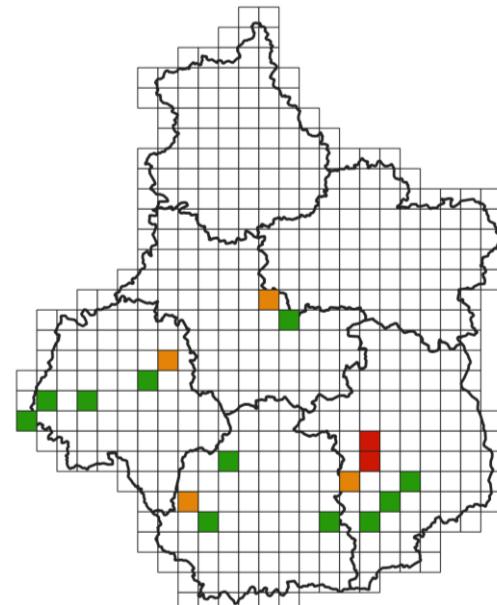
La Noctuelle semble se cantonner, en fonction de sa localité, aux **prairies et lisières acidiphiles** pour les habitats à *P. gallicum* ou aux pelouses et lisières marneuses pour *P. officinale*.

Mesures de préservation

La préservation de l'espèce passe avant tout par une **meilleure connaissance des plantes-hôtes**, tant en termes de répartition que de densité.

L'entretien des habitats par fauche ou gyrobroye doit s'ajuster à sa biologie complexe. Bien que le recul reste limité, il apparaît préférable d'intervenir entre le début du mois d'août et la mi-septembre, période durant laquelle les chenilles se trouvent dans les racines ou au stade de chrysalide. **Le broyage estival, entre mai et juillet, est à proscrire**. Les interventions de fauche peuvent être étalées sur plusieurs années, en maintenant des zones refuges, à condition de prévenir la fermeture progressive du milieu. Ces refuges sont d'autant plus nécessaires que la phénologie de l'espèce peut varier selon les conditions météorologiques.

Tout site où l'espèce est avérée et bénéficie déjà d'une gestion conservatoire doit faire l'objet d'un **suivi spécifique**.



■ Dernière observation après 2000
■ Dernière observation entre 1950 et 2000
■ Dernière observation avant 1950

Présence de la Noctuelle des Peucédans en Centre – Val de Loire
© SEPANT